



PS 2143

SUPER DESINFECTANT CONCENTRE LIQUIDE - AGENT DE BLANCHIMENT

- Solution concentré d'hypochlorite de sodium pour professionnel.
- Formulation déposée et pérenne pour les usages des TP02, TP03, TP04 et TP05.
- Ultra chargé en Chlore Actif : 13 %.
- Action bactéricide, fongicide, virucide et sporicide.



Conditionnements au catalogue :



**SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
DE DIFFUSION**
www.sid.tm.fr

S.I.D France
2, rue Antoine Etex - 94046 CRÉTEIL, CEDEX
Tél. : 01 45 17 43 00 - Fax : 01 45 17 43 01





PS 2143



SUPER DESINFECTANT CONCENTRE LIQUIDE - AGENT DE BLANCHIMENT

- Solution concentré d'hypochlorite de sodium pour professionnel, ultra concentré en Chlore Actif : 13 %.
- Utilisable comme désinfectant des fruits et légumes avant mise en conserve ou congélation.
- Formulation déposée et pérenne pour les usages des TP02, TP03, TP04 et TP05.
- Action bactéricide, fongicide, virucide et sporicide.

PS 2143 est un désinfectant non moussant à large spectre d'utilisation. Les propriétés désinfectantes proviennent de la présence d'acide hypochloreux (HClO) qui diffuse à travers la paroi des cellules des bactéries en détruisant des protéines membranaires. Il agit aussi sur le métabolisme de synthèse des bactéries, et dans le cas des virus, par attaque des liaisons amidées des protéines. Le **PS 2143** est compatible avec les inox, PVC, Polyéthylène, Polypropylène, verre, caoutchouc. Le **PS 2143** répond aux cahiers des charges de l'**agriculture biologique**. Il convient aussi pour application en traitement de l'eau de boisson et au traitement des fruits, légumes et champignons destinés soit à la mise en conserve, soit à la congélation soit crus prêts à l'emploi. Le **PS 2143** peut être aussi utilisé pour le nettoyage du linge afin d'avoir une action de blanchiment des surfaces tachées ou souillées. Pur ou

dilué, il est particulièrement efficace sur les taches oxydables : vin, café, thé, sur les taches protéiniques, sang, sauces et sur les taches colorées de fruits. Enfin il possède une action désodorisante par destructions des mauvaises odeurs par réaction chimique sur les molécules dégageant une odeur comme les sulfites, les composés organiques soufrés, les aldéhydes et les esters. De plus si la source des mauvaises odeurs est d'origine bactérienne, elles sont aussi neutralisées par destruction de la source. En conditions de saleté et à 20 °C, selon **EN 13697** à 1 % v/v : action bactéricide en 5 min et action fongicide en 15 min. En conditions de propreté et à 20 °C, bactéricide dès 0,06 % v/v en 5 min selon la norme **EN 1276** et fongicide dès 0,28 % v/v selon la norme **EN 1650** en 15 min. Enfin il possède une action sporicide dès 0,3 % (v/v) avec 60 min de contact à 20 °C selon la norme **EN 13704**.

Mode d'utilisation

Selon les conditions et le plan d'hygiène, après un nettoyage avec un détergent ou un détartrant et un rinçage, le produit s'applique dans les conditions suivantes :

- Dans le milieu alimentaire : par circulation NEP/CIP, pulvérisation ou trempage : à 1 % avec 1 min à 15 min selon l'action biocide désirée. La température peut varier de 10 à 50 °C (max : 60 °C). Toujours conclure avec un rinçage abondant à l'eau potable.
- Traitement de l'eau de boisson et des fruits, légumes et champignons : 10 g /m³ (10 ppm) en maintenant un temps de contact entre 30 et 60 min. Toujours conclure avec un rinçage abondant à l'eau potable. (selon les prescriptions de l'arrêté du 19/10/2006 modifié, la concentration maximum doit être 80 ppm de chlore dans le bain).
- Pour le traitement des piscines : la teneur en chlore actif doit être entre 0,4 et 1,4 mg/L. Faire une analyse de la teneur en chlore actif avant réajustement. Déterminer l'apport nécessaire en fonction du volume d'eau sachant que le PS 2143 pur apporte 150 g/L en Chlore actif.
- Pour une action de blanchiment ou anti-tâche, utiliser une solution à 2 %, laisser agir 5 min puis faire un très bon rinçage.

Réglementations et Normes

Le PS 2143 est inventorié pour les TP2, TP3, TP4 et TP5 sous le n°56417. Conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 (modifié) sur les produits de nettoyage des surfaces au contact des denrées alimentaires. Ce produit répond aux critères de pureté des produits destinés au traitement de l'eau pour la consommation humaine selon la norme EN901, type 2. Ce produit répond aux critères de pureté des auxiliaires technologiques pour l'alimentation humaine tels que définis dans le décret 2011-509 et l'arrêté du 19-10-2006 modifié. Conforme au cahier des charges du 5 janvier 2010 modifié et complétant les dispositions des Règlements CE n° 834/2007 et n° 889/2008 pour le nettoyage et la désinfection en industrie agroalimentaire et transformation biologique. (voir site www.inao.gouv.fr).

Données Techniques

Domaines d'utilisation

Collectivités, piscines, industries, sociétés de nettoyages, C.H.R (Cafés, Hôtels, Restaurants), industries agroalimentaires, traitement des eaux, milieu agricole...

Principaux éléments de composition

Hypochlorite de sodium (cas 7681-52-9) à 13 % (m/m) en chlore actif, soude, chlorate de sodium et carbonate de sodium.

Propriétés physico-chimiques typiques

- Aspect : liquide limpide légèrement jaune à vert .
- Masse volumique : 1200 +/- 50 kg/m³
- pH pur (20 °C) : 12,5
- Viscosité dynamique : 6,4 mPa.s (@20 °C)

Recommandations

Le PS 2143 n'a pas d'action rémanente. Ne jamais mélanger avec d'autres produits, en particulier les produits acides, détartrants, les produits contenant

de l'ammoniaque ou des sels d'ammoniums quaternaires. Ne pas appliquer dans des sanitaires reliés à une fosse septique. L'emballage doit être éliminé comme un déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Utiliser les biocides avec précaution. Avant utilisation lire les étiquettes et les informations concernant le produit. Attention sur les textiles colorés. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

Stockage

Maintenir fermé et stocké dans un local tempéré, à l'abri de la lumière et de la chaleur. Attention la DLU du produit est de 9 mois. Voir date de péremption sur l'étiquette du produit.

Etiquetage

Se référer à la Fiche de Données de Sécurité du produit



Nous garantissons la qualité et l'efficacité de notre produit dans les conditions d'utilisation figurant sur la présente notice. Pour votre plus grande satisfaction, nous vous recommandons de procéder toujours à un essai préalable afin de vous assurer que le produit convient à l'usage spécifique que vous voulez en faire et au support sur lequel il doit être appliqué. Les caractéristiques données ne constituent pas des spécifications

Votre expert conseil:

